



**COMITÉ DE VIGILANCE DU LIEU D'ENFOUISSEMENT DE LA VILLE DE QUÉBEC (CVLE)**  
**COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE**

---

**03 décembre, de 18 h 00 à 21 h**  
**9450 boulevard Sainte-Anne, Sainte-Anne-de-Beaupré**  
**(restaurant Le Montagnais)**

---

**PRÉSENTS**

Audrey Roberge, Conseil régional de l'environnement  
Denis Lachance, Corporation des sentiers  
récréotouristiques de la Côte-de-Beaupré  
David Sénéchal, Ville de Québec  
Jean-Marie Martineau, Citoyen de Saint-Joachim  
Majella Pichette, MRC Côte-de-Beaupré

Mario Godbout, Conseiller de Saint-Joachim  
Pierre Dion, Président, Citoyen de la MRC de la Côte-de-  
Beaupré  
Pierre Jean, Ville de Québec  
Robert Caron, Citoyen de Saint-Tite-des-Caps  
Roxanne St-Laurent, Ville de Québec

**ABSENTS**

Jean Landry, OBV Charlevoix-Montmorency  
Martin Leith, Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges  
Michel Beaumont, Ville de Beaupré  
Michel Simard, Citoyen de Saint-Ferréol-les-Neiges

Reynald Cormier, Municipalité de Saint-Tite-des-Caps  
Suzanne Verreault, Élu(e) de la Ville de Québec  
Représentant Communauté métropolitaine de Québec  
Représentant Santé publique

**ORDRE DU JOUR**

1. Mot de bienvenue et début de la visite des installations de l'incinérateur de Québec
  2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
  3. Adoption du compte rendu du 17 septembre 2019
  4. Suivi environnemental : Automne 2019
  5. Suivi des opérations et divers travaux LEVQ
  6. Validation du calendrier et retour sur le sondage
  7. Bilan financier
  8. Varia
  9. Date et contenu de la prochaine rencontre
  10. Fin de la rencontre
-

Compte-rendu du CVLE	Actions/Suivis à faire
<p><b>1. Mot de bienvenue</b></p> <p>18h05, le président souhaite la bienvenue à l'assemblée et s'excuse pour son départ anticipé.</p>	
<p><b>2. Lecture et adoption de l'ordre du jour</b></p> <p>Le Président fait la lecture de l'ordre du jour. David annonce qu'il présentera un diaporama de l'historique du site. Celui-ci est adopté par l'assemblée.</p>	
<p><b>Résolution CVLE 2019-12-03 n° 1 — l'adoption de l'ordre du jour est proposée par Robert Caron, appuyée par Mario Godbout</b></p>	
<p><b>3. Adoption du compte-rendu du 17 septembre 2019 et suivis</b></p> <p>Les membres du comité prennent connaissance du compte-rendu. Celui-ci est adopté avec les modifications par l'assemblée.</p>	
<p><b>Résolution CVLE 2019-12-03 n° 2 — l'adoption du compte-rendu de la rencontre du 17 septembre 2019 tels que modifiés est proposée par Jean-Marie Martineau, appuyée par Mario Godbout.</b></p>	
<p><b>4. Suivi environnemental : Automne 2019</b></p> <p><b>Suivi des eaux souterraines:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Deux puits présentent des problématiques de teneur de fond en fer et/ou manganèse;</li> <li>• Les puits qui ont une problématique d'ocre ferreux sont secs, ils n'ont pas pu être échantillonnés lors des deux dernières campagnes;</li> <li>• Aucune détection de nickel dans le puits PO-03-02.</li> </ul> <p>La présence de fer-manganèse peut s'expliquer par la teneur de fonds naturellement élevée dans le secteur du site.</p> <p><b>Suivi des eaux de surface:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• À l'automne, il n'y a pas eu de dépassement d'E-Coli;</li> <li>• Dans la station STA-44, il y a eu une présence de fer liée aux teneurs de fonds du site;</li> <li>• Aucun dépassement en ce qui concerne les autres résultats d'échantillonnage.</li> </ul> <p><b>Étanchéité du LET (drainage pluvial)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Résultats conformes ou aucun écoulement.</li> </ul> <p><b>Traitement du lixiviat</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de résultats, car lors de l'échantillonnage la station était en arrêt, la reprise s'est faite en début novembre et on attend les résultats.</li> </ul> <p><b>Biogaz</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucune détection dans les puits.</li> </ul> <p><b>Suivi:</b></p> <p>Concernant la présence de mercure dans les résultats qui avaient été présentés plus tôt cette année, ils s'expliquent par le changement de méthode d'analyse du labo, laquelle n'est pas accréditée par le MELCC. Ainsi, le bilan annuel présentera des résultats conformes par rapport au mercure</p>	<p>Roxanne :</p> <p>Sonder les disponibilités d'inviter la dame d'Environnement Canada pour venir répondre aux questions sur l'habitat du poisson à l'une des rencontres suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 21 avril</li> <li>• 16 juin</li> <li>• 15 septembre</li> </ul>
<p><b>5. Suivi des opérations et divers travaux LEVQ</b></p>	

**Quantité reçue au LEVQ :**

Bilan pour la période s'échelonnant du 2019-01-01 au 2019-10-31:

- Matières entrantes: 54 115 Tm. (6 760 Tm de moins qu'en 2018 pour la même période);

**Recouvrement final :**

Le chantier de construction permettant de finaliser le recouvrement de certains secteurs des cellules d'enfouissement s'est échelonné de la mi-septembre à la mi-octobre de cette année. Une surface de 10 000 m<sup>2</sup> a ainsi été finalisée au cours de 2019. Les travaux se poursuivront en 2020 et 2021 en fonction des volumes d'enfouissement comblés. Le consultant déposera prochainement une mise à jour de la stratégie qui guidera nos opérations jusqu'à la fermeture de la cellule 6 (à construire). La possibilité d'utiliser des membranes temporaires destinées à réduire la quantité d'eau de précipitation mise en contact avec les matières résiduelles enfouies sera notamment analysée.

**Construction de la cellule no. 6 :**

Les activités de conception de la future cellule d'enfouissement s'achèvent. Le consultant devrait avoir complété et déposé, au MELCC, les documents nécessaires d'ici la fin de 2019. La Ville souhaite entreprendre les procédures d'approvisionnement (construction) dès que ce sera possible. La phase d'excavation est prévue pour le printemps 2020. La nouvelle cellule devrait être exploitable au cours de 2022. Le plan d'aménagement du LET prévoit à terme un total de 12 cellules. Les volumes utilisés seront mieux définis, car nous utilisons maintenant une méthode d'arpentage à la fine pointe de la technologie. Il sera alors plus facile de déterminer avec précision les volumes résiduels.

**Station de traitement des eaux**

Démarrage de la station fin avril 2019;

- Les réseaux de captage et de transport ainsi que le poste de pompage (PP2) ont suffi à la demande, aucune surverse ou débordement n'est survenu au cours de 2019;
- Les critères de rejet ont été respectés en tout temps;
- Afin de permettre l'entretien, l'inspection et les essais d'étanchéité de certains équipements, le fonctionnement de la STEU a été suspendu vers la mi-septembre durant environ une semaine;
- Le débit de traitement est maintenant équilibré avec le débit entrant. La station de traitement sera active jusqu'à Noël (dernier vend. avant Noël : 20 décembre).

**Capacité des ouvrages d'entreposage :**

Le bassin d'accumulation (#9) est pratiquement vide. (environ 33 000 m<sup>3</sup> de capacité utile). Le niveau des bassins 7 et 8 a été abaissé au minimum.

**Travaux d'entretien et d'inspection du réseau de captage et de traitement :**

Au cours de 2019, des essais d'étanchéité ont été pratiqués sur chaque composante du réseau de transport et de chaque composante du système de traitement. Les rapports descriptifs n'ont pas tous été reçus. Le consultant n'a pu valider l'étanchéité de deux conduites associées au regard R-1. Ces conduites sont affectées par une fissure située dans le haut de chacune d'elles. Elles sont localisées à l'intérieur de la zone d'enfouissement du LES, aujourd'hui fermé. Les travaux de réparation effectués n'ont pas tenu (chemisage). Des travaux plus invasifs sont à prévoir. Tous les autres équipements sont réputés étanches.

**Taux de fonctionnement de la torchère du LES :**

Au cours de 2018, 1750 Tm eq/CO<sub>2</sub> ont été détruites. C'est l'équivalent du retrait de 462 voitures compactes (20 000 km/an, 8l/100 km, réf. Carbone boréal). Il est proposé par le comité de voir s'il est possible d'entrer sur le marché du carbone en lien avec cette activité.

**Visites de contrôle****· Environnement et lutte contre les changements climatiques (Québec) :**

Une inspection régulière de contrôle du MELCC a été effectuée le 7 octobre dernier. Aucune non-conformité n'a été signalée. L'inspecteur a prélevé des échantillons de l'effluent traité. Cette activité particulière fait partie d'un programme du bureau central pour identifier et quantifier l'émission de matières polluantes émergentes dans l'environnement.

<p><b>Valorisation des cendres de grille démétallisées:</b> L'équipe chargée de développer de nouveaux débouchés permettant d'ajouter de la valeur aux cendres de grille démétallisées générées à l'Incinérateur de Québec procèdera à de nouveaux essais de tamisage. Le matériel tamisé pourrait être utilisé comme « géofiltre » pour réduire la teneur en H<sub>2</sub>S, en mercaptan et en méthylmercaptan d'un effluent gazeux partiellement traité. Après avoir été utilisées comme médium filtrant, les cendres pourraient être utilisées comme matériaux de recouvrement alternatif.</p> <p>Les membres bénéficient d'un diaporama de l'histoire du site et de ses infrastructures</p>	
<p><b>6. Validation du calendrier et retour sur le sondage</b></p> <p>Le calendrier est fidèle aux années antérieures avec une petite correction au niveau de la rencontre du souper de Noël qui sera devancée d'une semaine.</p> <p>Selon le sondage, la thématique qui intéresse davantage les membres du comité est la présentation des plans de mise en oeuvre du plan métropolitain de gestion des matières résiduelles de la CMQ pour les villes représentées au CVLQ. Ce sera donc la priorité pour les présentations de l'année 2020.</p>	
<p><b>7. Bilan financier</b></p> <p>Les membres du comité consultent le bilan financier. Pour épuiser le budget du CVLE, on pourrait faire plus de visite du site. Il suffit de se coordonner sur le but de la visite, de la clientèle cible et des installations à faire visiter. Comment amener les gens à participer à une meilleure gestion des installations d'élimination. Il faudrait développer une formule gagnante (intervenants clés, objectifs, que veulent savoir les visiteurs des différentes clientèles). Il ne faudrait pas que le comité soit coupé.</p> <p>Chaque année, il devrait y avoir 1 à 2 autobus qui font la visite du lieu.</p>	
<p><b>Résolution CVLE 2019-12-03 n° 3 — il est proposé l'adoption du bilan financier tel que modifié est proposée par Denis Lachance, appuyé par Mario Godbout</b></p>	
<p><b>8. Varia</b></p> <p>Les membres sont d'accord pour qu'il y ait un élu par MRC qui a le droit de vote au CVLE.</p>	<p>Coordonnatrice : Organiser un atelier de planification d'une activité de sensibilisation pour la prochaine rencontre du CA</p>
<p><b>Résolution CVLE 2019-12-03 n° 4 — il est proposé l'adoption de la constitution du CVLE telle qu'inscrite dans le présent compte-rendu. Proposé par Pierre Dion, appuyé par Mario Godbout.</b></p>	
<p>En raison du surplus budgétaire et du désir du comité de sensibiliser les citoyens sur la saine gestion des matières résiduelles, une discussion a lieu par rapport à la meilleure façon pour le comité de réaliser des activités de sensibilisation.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Quels sont les objectifs de sensibilisation (montrer la différence entre un dépotoir et un LET?)</li> <li>• Qui est le public cible</li> <li>• Objectif du comité: remplir un à deux autobus par année pour faire la visite dans le cadre d'une activité de sensibilisation</li> </ul>	
<p><b>Résolution CVLE 2019-12-03 n° 5 — il est proposé de réaliser une visite du LET pour les étudiants avant la fin de l'année scolaire (2019-2020) et les citoyens en cours d'été. Proposé par M Pichette, appuyé par J-M Martineau</b></p>	

<p><b>9. Date et contenu de la prochaine rencontre</b></p> <p>La prochaine rencontre est prévue pour le 18 février 2020 à partir de 19 h.</p>	<p><b>Coordonnatrice :</b> Envoyer l'invitation par courriel aux membres du comité et aux conférenciers.</p>
<p><b>10. Fin de la rencontre</b></p> <p><i>Résolution CVLE 2019-12-03 n° 6 — la levée de l'assemblée est proposée par Audrey Roberge, appuyée par Majella Pichette</i></p> <p><b>Fin de l'assemblée à 20h59</b></p>	

## STRUCTURES ET MEMBRES DU COMITÉ

SECTEUR	ORGANISME	PERSONNE EN FONCTION
<b>Citoyens</b>	Citoyen de la paroisse de Saint-Joachim	Jean-Marie Martineau
	Citoyen de la Municipalité de Saint-Tite-des-Cap	Robert Caron
	Citoyen de la MRC de la Côte-de-Beaupré	Pierre Dion
	Citoyen de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges	Michel Simard
<b>Groupes environnementaux et socioéconomiques</b>	Conseil régional de l'environnement de la Capitale-Nationale	Audrey Roberge
	Comité d'environnement Côte-de-Beaupré	Jean Landry (OBV)
	Milieu récréotouristique	Denis Lachance
<b>Élus municipaux</b>	Élu de la paroisse de Saint-Joachim	Mario Godbout
	Élu de la Municipalité de Saint-Tite-des-Cap	Reynald Cormier
	Élu(s) de la MRC de la Côte-de-Beaupré	Majella Pichette
	Élu de la Ville de Québec	Suzanne Verreault
	Élu de la Ville de Beaupré	Michel Beaumont
	Élu de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges	Martin Leith
<b>Observateur(s)</b>	Communauté métropolitaine de Québec	Vacant
<b>Ville de Québec</b>	Division prévention et contrôle environnemental	Roxanne St-Laurent
	Division de la valorisation énergétique	David Sénéchal
	Division de la valorisation énergétique / Sect. de l'exploitation des grands ouvrages	Pierre Jean
<b>Gouvernement du Québec</b>	Santé publique	Vacant
	MELCC	Vacant

Légende :

Membres votants

Membres sans droit de vote

**CALENDRIER DES RENCONTRES 2020**

<b>DATES</b>	<b>TYPE DE RENCONTRE</b>
18 février 2020	Régulière
21 avril 2020	Régulière
16 juin 2020	Régulière
15 septembre 2020	Régulière
24 novembre 2020	Régulière